



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC

Le 19 décembre 2011

Nous avons déjà gagné !

- ↳ **Nous ne commenterons** pas les derniers évènements en particulier les descentes de police, les perquisitions faites dans les locaux du SDIS 13, ni les déclarations ou communiqués qui tentent de justifier, l'injustifiable.
- ↳ **Nous constatons** que la justice fait son travail, si elle le souhaite, nous lui apporterons notre contribution.

En matière de justice, **nous venons de gagner** une nouvelle victoire. Le sdis est condamné pour ne pas avoir respecté les règles statutaires relatives au plan de formation. Il devra verser à notre syndicat 2000 euros pour couvrir les frais engagés. D'autres décisions de justice arriveront bientôt ! Les administrateurs du CASDIS, les services de l'Etat avaient été alertés en leur temps, ils sont toujours régulièrement interpellés sur les dysfonctionnements constatés. Il est pour le moins anormal d'être obligé d'aller en justice pour faire respecter les droits élémentaires des personnels.

L'année 2011 aura été encore une année marquée par le déni de la réalité, l'arrogance, le mépris, le cynisme, l'intimidation, les menaces vis-à-vis de celles et ceux qui osent lever la tête. Ces méthodes du passé, sont en bout de course et les derniers soubresauts auxquels nous assistons, sont affligeants.

En 2012 nous continuerons :

Et quelques soient les évènements qui se produiront ou les équipes qui seront mises en place dans l'avenir !

- **A mettre toute notre énergie** pour relier ce qui a été défait, pour redonner du sens, au travail d'équipe, gangréné par l'individualisme, le clientélisme, le carriérisme étroit.
- **A imposer la transparence** dans tous les domaines y compris financiers, car ce ne sont pas les personnels qui sont responsables des gaspillages, des errements, et plus généralement de la crise servant aujourd'hui de prétexte facile !
- **A porter les revendications** de nos collègues de travail sur les augmentations de salaires, sur le besoin de recrutement de sapeurs pompiers professionnels, pour l'attribution des responsabilités en fonction des qualifications
- **A contribuer** par notre travail, à la construction d'une nouvelle réforme de la filière des sapeurs pompiers professionnels pour renforcer notre service public d'incendie et de secours, durement remis en cause aujourd'hui.

La **CGT du SDIS 13** est **L'OUTIL** des cadres, des non cadres, des administratifs, des techniques, des contractuels, des sapeurs pompiers professionnels et volontaires qui veulent se battre et gagner !

Bonnes fêtes de Noël et de nouvel An !

Rendez vous en janvier 2012

Lisez le cadre enchainé

Informez-vous sur le site www.cgtsdis13.com